

Bachelier : instituteur primaire

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE		
Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : edu-braine@helha.be
HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS		
Tél : +32 (0) 65 40 41 48	Fax : +32 (0) 65 40 41 52	Mail : edu-mons@helha.be
HELHa Gosselies Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSSELIES		
Tél : +32 (0) 71 35 29 34	Fax : +32 (0) 71 35 41 28	Mail : edu-gosselies@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT		
Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 10 Français 1.2			
Code	PEIM1B10PP	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<u>HELHa Braine-le-Comte</u> Benoit WAUTELET (benoit.wautelet@helha.be) <u>HELHa Campus Mons</u> Anne-Catherine CANARD (canardac@helha.be) <u>HELHa Gosselies</u> Brigitte BRION (brigitte.brion@helha.be) <u>HELHa Leuze-en-Hainaut</u> Bénédicte NORTIER (benedicte.nortier@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Les objectifs, contenus et modalités de l'UE seront détaillées dans une convention individuelle.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 5 **Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement**
- 5.2 S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques
 - 5.3 Mettre en oeuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées

Acquis d'apprentissage visés

Néant

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
 Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEIM1B10PPA Français 2

30 h / 2 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 20 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEIM1B10PPA Français 2

20

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).

Bachelier : instituteur primaire

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE
Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38Mail : edu-braine@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Français 2			
Code	6_PEIM1B10PPA	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Benoit WAUTELET (benoit.wautelet@helha.be)		
Coefficient de pondération		20	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Cette activité d'apprentissage se place dans la continuité du cours français 1. Elle permet de clôturer le retour sur les connaissances grammaticales de base et envisage, outre le travail sur les connaissances grammaticales de base, quelques procédés méthodologiques liés à l'enseignement-apprentissage de la conjugaison et de l'orthographe.

Finalement, l'UE 10 veut permettre aux étudiants d'entamer une réflexion sur l'emploi de la littérature jeunesse dans une perspective disciplinaire et interdisciplinaire.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

- I. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant devra maîtriser (reformuler, expliquer, analyser, synthétiser...) et mettre en pratique les contenus enseignés, dans un langage adéquat, lors d'un examen (et/ou un travail).
- II. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant devra porter un regard critique sur certains points de matière, dans un langage adéquat, lors d'un examen (et/ou un travail).

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Suite et fin du travail sur la matière de "Français 1"
- Travail sur les fonctions syntaxiques
- travail éventuel sur les types et formes de phrases
- Initiation à la littérature jeunesse et à ses possibilités didactiques si assez de temps.

Démarches d'apprentissage

- Approche par situations-problèmes et par questions-problèmes
- Lecture et analyse dirigée d'articles de vulgarisation en méthodologie de la langue française
- Etudes de cas
- Exposés magistraux
- Mises en situation

Dispositifs d'aide à la réussite

Une permanence pédagogique est organisée afin que les étudiants puissent poser leurs questions.

Des exercices supplémentaires sont fournis ainsi que leur correctif pour permettre un travail en autonomie

Des séances de remédiation et de questions-réponses peuvent être organisées si présence d'une demande.

Sources et références

BRECKX (Monique), revu et actualisé par CHERDON (Christian) et WAUTELET (Benoit), Grammaire française. Deboeck, 2012.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Syllabus

Capsules Vidéos.

Exercices supplémentaires

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation est répartie sur deux épreuves distinctes:

- À la fin du travail sur les fonctions grammaticales, une interrogation sur la maîtrise de celles-ci sera organisée et représentera 20% de l'évaluation.
- La deuxième épreuve sera un examen écrit récapitulatif de toute la matière découverte au deuxième quadrimestre pour 80% de la note.

Dans le cas d'un échec en première session, les étudiants repasseront un examen qui représentera 100% de la note.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Evc	20		
Période d'évaluation			Exe	80	Exe	100

Evc = Évaluation continue, Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).